



DÉPARTEMENT DE LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

LEA
- LICENCE -

Livret pédagogique
2026-2027



Faculté ALL

Université Jean Monnet
21, rue Denis Papin
42100 Saint-Étienne

04 77 43 79 00
fac-all.univ-st-etienne.fr

Sommaire

LA FACULTE ARTS, LETTRES, LANGUES (ALL)	4
PLANS DES CAMPUS	5
CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2026-2027	6
REGIME GENERAL ET REGIME SPECIFIQUE DES ETUDES	7
DANS LE CADRE DU REGIME GENERAL (UJM)	7
REGLE DE PROGRESSION EN LICENCE ET REGLES DE COMPENSATION	7
LE DEPARTEMENT DE LANGUES ÉTRANGERES APPLIQUEES (LEA)	8
ORGANISATION DE LA FORMATION	10
COMPETENCES VISEES	22
PLAN REUSSITE EN LICENCE (PRL)	27
TUTORAT	27
COURS OUVERTS EN UEOS AUX ETUDIANT.ES DE LEA	27
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	28
STAGES DE LICENCE LEA	30
STAGE VOLONTAIRE D'INSERTION PROFESSIONNELLE (AEU)	31
BOOSTER SES COMPETENCES PROFESSIONNELLES	32
ÉTUDIER A L'ÉTRANGER EN LICENCE LEA	33
AUTRES EXPERIENCES INTERNATIONALES	37
AUTRES DIPLOMES ET EXAMENS	37
POURSUITE D'ÉTUDES ET DEBOUCHES APRES LA LICENCE LEA	39
RELATIONS AVEC L'EXTÉRIEUR	41
LES DISPOSITIFS D'AIDE	43
S'ENGAGER DANS LA VIE ACADEMIQUE DU DEPARTEMENT	43
REGLEMENT INTERIEUR DU DEPARTEMENT	44
GLOSSAIRE	46

Vous pouvez retrouver ce livret à la page suivante :

<https://fac-all.univ-st-etienne.fr/fr/scolarite/livrets-pedagogiques.html>



Visuel de la couverture de ce livret : Eva Bianchin, étudiante Licence LEA, juillet 2024.

La faculté Arts, Lettres, Langues (ALL)

La **faculté Arts, Lettres, Langues (ALL)** est l'une des facultés qui composent l'Université Jean Monnet (avec la faculté de Sciences Humaines et Sociales, la faculté de Droit, la faculté des Sciences et Techniques, etc.). Elle regroupe différentes formations dont la formation de Langues Étrangères Appliquées (LEA).

Directrice : Clara MORTAMET : clara.mortamet@univ-st-etienne.fr

Responsable administratif : Julien SAGNY : julien.sagny@univ-st-etienne.fr

Adresse : 21 rue Denis Papin – 42100 Saint-Étienne

Téléphone : 04 77 43 79 00

Site internet : <https://fac-all.univ-st-etienne.fr>

Mail : fac-all@univ-st-etienne.fr

MyUJM : <https://intranet.univ-st-etienne.fr>

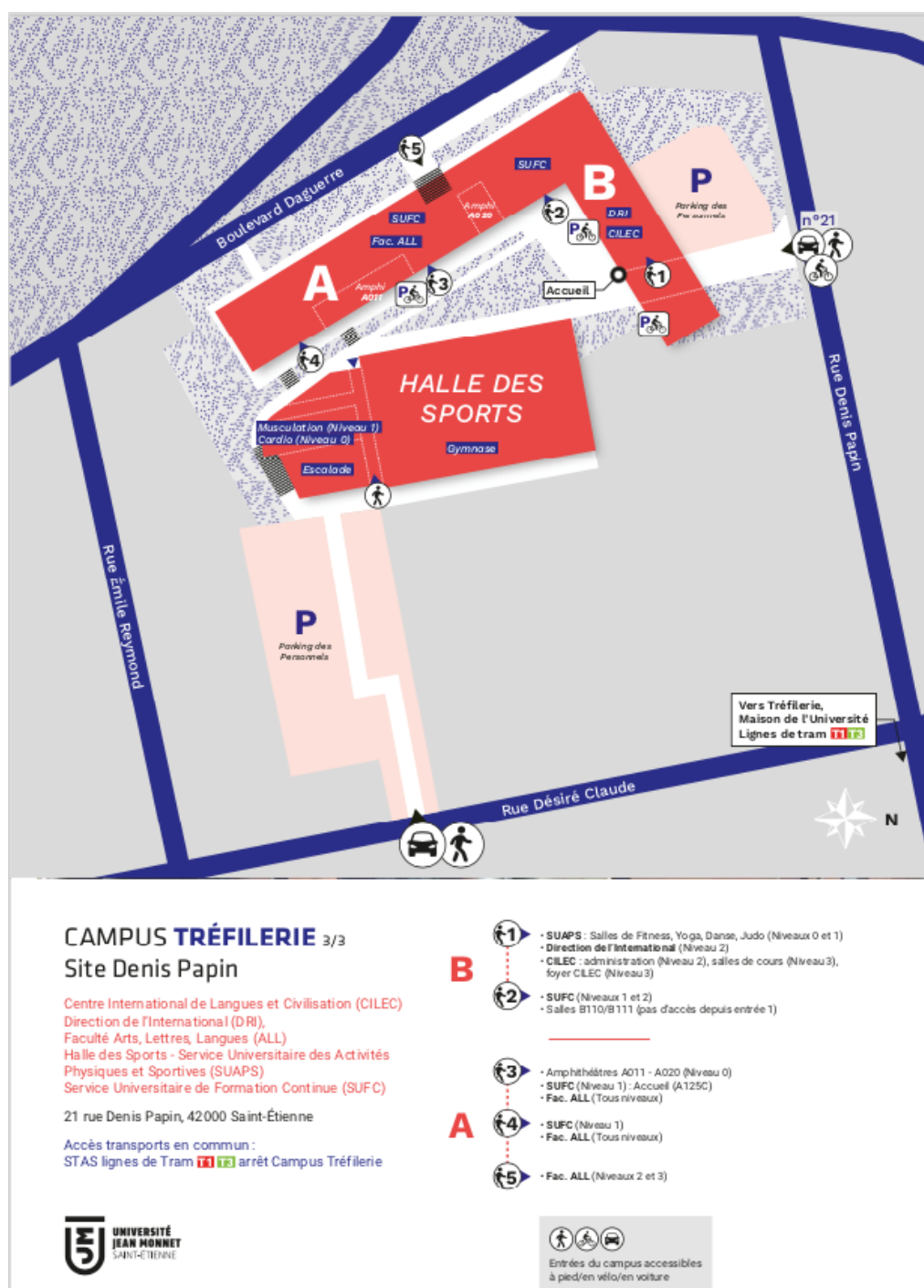


Plans des campus

Les **plans des campus** de la faculté ALL sont disponibles sur le site internet de l'université :
<https://www.univ-st-etienne.fr/fr/universite/plans-d-acces.html>



La très grande majorité des cours de LEA sont dispensés sur le site Denis Papin :



Calendrier universitaire

Le **calendrier universitaire** de la faculté est disponible sur le site internet de la faculté Arts, Lettres, Langues, rubrique calendriers :  <https://fac-all.univ-st-etienne.fr> Il indique les périodes de cours, de congés, de révisions, d'examens ainsi que les jurys.



Calendrier universitaire de LEA

CALENDRIER DES SEMESTRES	DATES
SEMESTRES IMPAIRS (S1, S3, S5)	
Semaines de cours	du 07/09/2026 au 05/12/2026
Semaine de rattrapage des cours	du 07/12/2026 au 12/12/2026
Semaine de révisions	du 14/12/2026 au 18/12/2026
SEMESTRES PAIRS (S2, S4, S6*)	
Semaines de cours	du 18/01/2027 au 17/04/2027
Semaine de rattrapage des cours	du 26/04/2027 au 01/05/2027
Semaine de révisions	du 03/05/2027 au 07/05/2027
* Attention : le S6 ne compte que 10 semaines de cours	

CONTRÔLE CONTINU (CC) (session 1)	DATES
Semestres impairs	épreuves en cours de semestre
Semestres pairs	épreuves en cours de semestre

CONTRÔLE TERMINAL (CT) (session 1)	DATES
Semestres impairs	du 04/01/2027 au 15/01/2027
Semestres pairs	du 10/05/2027 au 21/05/2027

ÉPREUVES DE RATTRAPAGE (session 2)	DATES
Semestres impairs et pairs	du 21/06/2027 au 30/06/2027

VACANCES UNIVERSITAIRES	DATES
Toussaint	du 26/10/2026 au 01/11/2026
Noël	du 21/12/2026 au 03/01/2027
Hiver	du 22/02/2027 au 28/02/2027
Printemps	du 19/04/2027 au 25/04/2027

Régime général et régime spécifique des études

Le régime général et le régime spécifique des études figurent sur le site internet et dans le livret de la faculté Arts, Lettres, Langues : <https://fac-all.univ-st-etienne.fr/fr/scolarite/livrets-pedagogiques.html>



Dans le cadre du régime général (UJM)

Règle de progression en licence et règles de compensation

Une compensation annuelle est effectuée entre les deux semestres d'une même année universitaire.

Les blocs des différents semestres se compensent entre eux et les matières se compensent au sein d'un bloc.

Choix de la langue C

Le choix de langue C devra être conservé pour l'ensemble du parcours de la licence, du semestre 1 au semestre 6. Le choix de langue C est modifiable pendant une période de 5 semaines suivant le début des cours du 1er semestre.

INFORMATION IMPORTANTE

Des modifications pourront être apportées à ce livret.

Les étudiant.es sont invité.es à consulter régulièrement, pour toute information relative à leur scolarité, leur messagerie universitaire, l'espace numérique de travail (MyUJM), ainsi que les panneaux d'information.

Le Département de Langues Étrangères Appliquées (LEA)

DIRECTION		
Directrice	Anne-Pauline Santer	anne.pauline.santer@univ-st-etienne.fr
Responsable(s) du Master LEA Relations Commerciales Internationales (RCI)	Rafaële Audoubert Chantal Barone	rafaele.audoubert@univ-st-etienne.fr chantal.barone@univ-st-etienne.fr

SECRÉTARIAT ENSEIGNANT.ES ET SCOLARITÉ		
Secrétariat Enseignant.es Saisie emplois du temps		all-gme@univ-st-etienne.fr Tél. : 04 77 42 13 13
Scolarité LEA Bureau B204	Sabina Bagnaro	sabina.bagnaro@univ-st-etienne.fr Tél. : 04 77 42 13 75

INSERTION PROFESSIONNELLE ET STAGE		
Référente Insertion Professionnelle	Rosa-Maria Fréjaville	rosa.maria.frejaville@univ-st-etienne.fr Tél. : 06 62 24 87 46
Responsables des stages	Anne-Pauline Santer Annabelle Fouilloux	anne.pauline.santer@univ-st-etienne.fr annabelle.fouilloux@orange.fr

MOBILITÉS INTERNATIONALES https://www.univ-st-etienne.fr/fr/international.html		
Chargée de mission Relations Internationales et responsable de la coordination des mobilités pour LEA	Chantal Barone	chantal.barone@univ-st-etienne.fr
Responsables pédagogiques mobilités internationales (selon les destinations)	Chantal Barone	chantal.barone@univ-st-etienne.fr
	Isabelle Pauze	isabelle.pauze@univ-st-etienne.fr
	Rafaële Audoubert	rafaele.audoubert@univ-st-etienne.fr
	Maria del Carmen del Vecchio	maria.del.carmen.del.vecchio@univ-st-etienne.fr
	Franck Martin	franck.martin@univ-st-etienne.fr
	Pascaline Nicou	pascaline.nicou@univ-st-etienne.fr
	Rosa-Maria Fréjaville	rosa.maria.frejaville@univ-st-etienne.fr

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE	
Anglais	Chantal Barone, Souleymane Cissokho, Jessamine Collins-Meissner, Anne Dalles-Maréchal, Maëlle Dupas, Thomas Berthomieu, Anne-Lise Marin-Lamellet, Arnaud Moussart, William J. Small, Anne-Pauline Santer, Maud Thinard, Romain Tisserand, Leland Tracy, Hiba Kial.
Allemand	Denis Aubert, Claire Damon, Veronika Huber, Isabelle Pauze, Uta Nowak.
Espagnol	Rafaèle Audoubert, Amid Benelhadj, Anouk Chirol To, Karine de Abreu, Maria del Carmen del Vecchio, Morgane Kappès-Le Moing, Morgiane Laïb, Franck Martin, Marie Schaeverbeke, Emmanuelle Souvignet, Julien Strignano, Alfredo Izquierdo
Italien	Vito Avarello, Marcello de Caro, Cai Jin, Pascaline Nicou, Vanessa Piccoli, Jacopo Rasmi, Agnese Rapicavoli
Portugais	Rosa-Maria Fréjaville, Pedro Guedes de Oliveira, Joao Guilherme Dinis Vieira Fernandes
Autres langues	Langue française : Chloé Farigoule, Jean-Christophe Pitavy, Clarisse Zuanon Arabe : Wassim Al Chaar
Matières professionnelles	Birkan Argun, Eric Coquelaëre, Pascale Gallonet, Philippe Gallonet, Barka Jedrzejek, Richard Magne, Chrystelle Morin, Fabien Murgues, Virginie Verdier-Bouchut

Organisation de la formation



DOMAINE : ARTS, LETTRES, LANGUES

MENTION : Lettres-Langues/Langues Étrangères Appliquées

PARCOURS : Anglais/Allemand, Anglais/Espagnol, Anglais/Italien, Anglais/Portugais

La licence en Langues Étrangères Appliquées offre une formation multilingue et pluridisciplinaire, structurée autour de deux axes : les langues étrangères (binômes anglais-allemand, anglais-espagnol, anglais-italien et anglais-portugais), une troisième langue et des matières professionnelles. Cette ouverture professionnalisante passe par l'acquisition de compétences multilingues et de compétences dans des métiers liés au commerce international.

ORGANISATION DU SEMESTRE 1

BLOC 1-A <i>Communication en langue de spécialité : anglais</i>	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 3	Coef. 2
<i>Langue A</i> <i>Phonologie et phonétique</i>		18		<i>CC (100%) : oral</i>	<i>1 oral</i>	3	1

BLOC 1-B <i>Communication en langue de spécialité : allemand OU espagnol OU italien OU portugais</i>	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 3	Coef. 2
<i>Langue B</i> <i>Compréhension et expression orale</i>			18	<i>CC (100%) : oral</i>	<i>1 oral</i>	3	1

BLOC 2-A <i>Médiation en langue de spécialité : anglais</i>	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 3	Coef. 3
<i>Langue A</i> <i>Étude de la langue</i>		24		<i>CC (100%) : écrit</i>	<i>1 écrit 1h</i>	3	1
<i>Soutien</i>		10					

BLOC 2-B <i>Médiation en langue de spécialité : allemand OU espagnol OU italien OU portugais</i>	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 3	Coef. 3
<i>Langue B</i> <i>Étude de la langue</i>		24		<i>CC (100%) : écrit</i>	<i>1 écrit 1h</i>	3	1
<i>Soutien</i>		10					

BLOC 3 Contexte socioéconomique & culturel en langues étrangères	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 4	Coef. 5
Culture et société des pays anglophones	12	6		CT (100%) : écrit	1 écrit 1h	2	1
Culture et société des pays germanophones OU hispanophones OU italophones OU lusophones	12	6		Allemand : CC (100%) écrit Espagnol : CT (100%) écrit Italien : CC (100%) écrit Portugais : CC (100%) oral	1 oral 1 écrit 1h 1 écrit 1h 1 écrit 1h	2	1

BLOC 4 Langues complémentaires	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 4	Coef. 2
Langue Française		18		CC (100%) : écrit	1 écrit 1h30	2	1
Langue C		18		Se reporter au livret ALL	Se reporter au livret ALL	2	1

BLOC 5 Ouverture & sensibilisation	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 4	Coef. 3
Connaissance du monde contemporain	12			CC (100%) : écrit	1 écrit 1h	2	1
Connaissance du monde de l'entreprise	18			CC (100%) : écrit	1 écrit 1h	2	2

BLOC 6 Outils méthodologiques & professionnalisation	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 6	Coef. 2
Méthodologie Langue A		9		CC (100%) : écrit	1 écrit 1h	2	2
Méthodologie Langue B		9		CC (100%) : écrit	1 écrit 1h	2	2
Outils documentaire/TICE/PIX + module BU		6 + 4		CC (100%) : TP/pratique	TP/pratique (à confirmer à la rentrée)	2	1

ORGANISATION DU SEMESTRE 2

BLOC 1-A <i>Communication en langue de spécialité : anglais</i>	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 3	Coef. 4
<i>Langue A</i> <i>Phonologie et phonétique</i>		18		<i>CC (100%) : oral</i>	<i>1 oral</i>	1	1
<i>Langue A</i> <i>Expression orale</i>			12	<i>CC (100%) : oral</i>	<i>1 oral</i>	1	1
<i>Langue A</i> <i>Langue commerciale</i>		12		<i>CT (100%) : écrit</i>	<i>1 écrit 1h</i>	1	1

BLOC 1-B <i>Communication en langue de spécialité : allemand OU espagnol OU italien OU portugais</i>	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 3	Coef. 4
<i>Langue B</i> <i>Compréhension et expression orale</i>			18	<i>CC (100%) : oral</i>	<i>1 oral</i>	2	1
<i>Langue B</i> <i>Langue commerciale</i>		12		<i>CC (100%) : écrit</i>	<i>1 écrit 1h</i>	1	1

BLOC 2-A <i>Médiation en langue de spécialité : anglais</i>	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 4	Coef. 5
<i>Langue A</i> <i>Étude de la langue</i>		24		<i>CC (100%) : écrit</i>	<i>1 écrit 1h</i>	2	3
<i>Langue A</i> <i>Traduction écrite</i>		12		<i>CC (100%) : écrit</i>	<i>1 écrit 1h</i>	2	2

BLOC 2-B <i>Médiation en langue de spécialité : allemand OU espagnol OU italien OU portugais</i>	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 4	Coef. 5
<i>Langue B</i> <i>Étude de la langue</i>		24		<i>CC (100%) : écrit</i>	<i>1 écrit 1h</i>	2	3
<i>Langue B</i> <i>Traduction écrite</i>		12		<i>CC (100%) : écrit</i>	<i>1 écrit 1h</i>	2	2

BLOC 3 <i>Contexte socioéconomique & culturel en langues étrangères</i>	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 4	Coef. 5
<i>Culture et société des pays anglophones</i>	24			<i>CT (100%) : écrit</i>	<i>1 écrit 1h</i>	2	1
<i>Culture et société des pays germanophones</i> <i>OU hispanophones</i> <i>OU italophones</i> <i>OU lusophones</i>	24			<i>Allemand : CT (100%) oral</i> <i>Espagnol : CT (100%) oral</i> <i>Italien : CC (100%) écrit</i> <i>Portugais : CC (100%) oral</i>	<i>1 oral</i> <i>1 oral</i> <i>1 oral</i> <i>1 oral</i>	2	1

BLOC 4 Langues complémentaires	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 4	Coef. 2
Langue Française		18		CC (100%) : écrit	1 écrit 1h30	2	1
Langue C		18		Se reporter au livret ALL	Se reporter au livret ALL	2	1

BLOC 5 Ouverture & sensibilisation	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 6	Coef. 3
Connaissance du monde contemporain	12			CC (100%) : écrit	1 écrit 1h	3	1
Connaissance du monde de l'entreprise	18			CC (100%) : écrit	1 écrit 1h	3	2

BLOC 6 Outils méthodologiques & professionnalisation	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 2	Coef. 2
Méthodologie Langue A		9		CC (100%) : écrit	1 écrit 1h	1	1
Méthodologie Langue B		9		CC (100%) : écrit	1 écrit 1h	1	1

ORGANISATION DU SEMESTRE 3

BLOC 1-A Communication en langue de spécialité : anglais	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 3	Coef. 4
Langue A Expression orale			12	CC (100%) : oral	1 oral	1	1
Langue A Langue commerciale		12		CC (100%) : écrit	1 écrit 1h	2	2

BLOC 1-B Communication en langue de spécialité : allemand OU espagnol OU italien OU portugais	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 3	Coef. 4
Langue B Expression orale			12	CC (100%) : oral	1 oral	1	1
Langue B Langue commerciale		12		CC (100%) : écrit	1 écrit 1h	2	2

BLOC 2-A Médiation en langue de spécialité : anglais	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 3	Coef. 4
Langue A Traduction orale		12		CC (100%) : oral	1 oral	1	1
Langue A Traduction écrite : thème		12		CC (100%) : écrit	1 écrit 1h	1	1
Langue A Traduction écrite : version		12		CC (100%) : écrit	1 écrit 1h	1	1

BLOC 2-B Médiation en langue de spécialité : allemand OU espagnol OU italien OU portugais	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 3	Coef. 4
Langue B Traduction orale		12		CC (100%) : oral	1 oral	1	1
Langue B Traduction écrite : thème		12		CC (100%) : écrit	1 écrit 1h	1	1
Langue B Traduction écrite : version		12		CC (100%) : écrit	1 écrit 1h	1	1

BLOC 3 Contexte socioéconomique & culturel en langues étrangères	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 10	Coef. 6
Culture et société des pays anglophones	24			CT (100%) : écrit	1 écrit 1h30	2	2
Culture et société des pays germanophones OU hispanophones OU italophones OU lusophones	24			Allemand : CC (100%) oral Espagnol : CT (100%) oral Italien : CC (100%) écrit Portugais : CC (100%) oral	1 oral 1 oral 1 oral 1 oral	2	2
Droit des affaires européennes	16			CC (100%) : écrit	1 écrit 1h	2	1
Introduction à l'économie européenne	16			CC (100%) : écrit	1 écrit 1h	2	1
Introduction à la négociation commerciale et à la vente	16			CT (100%) : écrit	1 écrit 1h30	2	1

BLOC 4 Langues complémentaires	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 3	Coef. 2
Langue C		18		Se reporter au livret ALL	Se reporter au livret ALL	3	1

BLOC 5 Ouverture & sensibilisation	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 2	Coef. 1
UEOS		18		Se reporter au livret ALL		2	1

BLOC 6 Outils méthodologiques & professionnalisation	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 3	Coef. 1
TICE/Informatique/PIX		12		CC (100%) : TP/pratique	1 épreuve TP/pratique 1h	3	1

ORGANISATION DU SEMESTRE 4

BLOC 1-A Communication en langue de spécialité : anglais	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 3	Coef. 4
Langue A Expression orale			12	CC (100%) : oral	1 oral	1	1
Langue A Langue commerciale		12		CC (100%) : écrit	1 écrit 1h	2	2

BLOC 1-B Communication en langue de spécialité : allemand OU espagnol OU italien OU portugais	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 3	Coef. 4
Langue B Expression orale			12	CC (100%) : oral	1 oral	1	1
Langue B Langue commerciale		12		CC (100%) : écrit	1 écrit 1h	2	2

BLOC 2-A Médiation en langue de spécialité : anglais	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 3	Coef. 4
Langue A Traduction orale		12		CC (100%) : oral	1 oral	1	1
Langue A Traduction écrite : thème		12		CC (100%) : écrit	1 écrit 1h	1	1
Langue A Traduction écrite : version		12		CC (100%) : écrit	1 écrit 1h	1	1

BLOC 2-B Médiation en langue de spécialité : allemand OU espagnol OU italien OU portugais	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 3	Coef. 4
Langue B Traduction orale		12		CC (100%) : oral	1 oral	1	1
Langue B Traduction écrite : thème		12		CC (100%) : écrit	1 écrit 1h	1	1
Langue B Traduction écrite : version		12		CC (100%) : écrit	1 écrit 1h	1	1

BLOC 3 Contexte socioéconomique & culturel en langues étrangères	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 10	Coef. 6
Culture et société des pays anglophones	24			CT (100%) : écrit	1 écrit 1h30	2	2
Culture et société des pays germanophones OU hispanophones OU italophones OU lusophones	24			Allemand : CT (100%) oral Espagnol : CT (100%) oral Italien : CC (100%) oral Portugais : CC (100%) oral	1 oral 1 oral 1 oral 1 oral	2	2
Marketing	16			CT (100%) : écrit	1 écrit 1h30	2	1
Commerce international	16			CT (100%) : écrit	1 écrit 1h	2	1
Gestion / Comptabilité	16			CC (100%) : écrit	1 écrit 1h	2	1

BLOC 4 Langues complémentaires	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 2	Coef. 2
Langue C		18		Se reporter au livret ALL	Se reporter au livret ALL	2	1

BLOC 5 Ouverture & sensibilisation	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 2	Coef. 1
UEOS		18		Se reporter au livret ALL		2	1

BLOC 6 Outils méthodologiques & professionnalisation	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 4	Coef. 1
PPP2 : stage ou dossier professionnel		3		CC (100%) : TP/pratique		2	1
TICE/Informatique/PIX		12		CC (100%) : TP/pratique	1 épreuve TP/pratique 1h	2	1

ORGANISATION DU SEMESTRE 5

BLOC 1-A Communication en langue de spécialité : anglais	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 4	Coef. 5
Langue A Expression orale		12		CC (100%) : oral	1 oral	1	1
Langue A Traduction orale		12		CC (100%) : oral	1 oral	1	1
Langue A Traduction écrite : thème		12		CC (100%) : écrit	1 écrit 1h	1	2
Langue A Traduction écrite : version		12		CC (100%) : écrit	1 écrit 1h	1	2

BLOC 1-B Communication en langue de spécialité : allemand OU espagnol OU italien OU portugais	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 4	Coef. 5
Langue B Expression orale		12		CC (100%) : oral	1 oral	1	1
Langue B Traduction orale		12		CC (100%) : oral	1 oral	1	1
Langue B Traduction écrite : thème		12		CC (100%) : écrit	1 écrit 1h	1	2
Langue B Traduction écrite : version		12		CC (100%) : écrit	1 écrit 1h	1	2

BLOC 2 Contexte économique & sociopolitique	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 6	Coef. 5
Culture et société des pays anglophones / Analyse multi-supports	12	12		CC (100%) : écrit	1 écrit 1h30	3	1
Culture et société des pays germanophones OU hispanophones OU italophones OU lusophones / Analyse multi-supports	12	12		Allemand : CC (100%) : CSPG : oral AMS : écrit Espagnol : CC (100%) : CSPH <u>et</u> AMS : écrit Italien : CC (100%) : CSPI : écrit AMS : oral Portugais : CC (100%) : CSPL : oral AMS : écrit	Allemand : CSPG : 1 oral AMS : 1 écrit 1h Espagnol : CSPH <u>et</u> AMS : 1 écrit 1h Italien : CSPI : 1 écrit 1h AMS : 1 oral Portugais : CSPL : 1 oral AMS : 1 écrit 1h	3	1

BLOC 3 Spécialisation	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 8	Coef. 5
Parcours 1 <i>Parcours Commerce International</i>							
Langue A Langue commerciale		12		CC (100%) : écrit + oral	1 écrit 1h	2	1
Langue B Langue commerciale		12		CC (100%) : écrit	1 écrit 1h	2	1
Pratique du marketing		12		CC (100%) : écrit	1 écrit 1h	2	1
Pratique du commerce international		12		CC (100%) : écrit	1 écrit 1h	2	1

OU :

BLOC 3 Spécialisation	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 8	Coef. 5
Parcours 2 <i>Parcours traduction et ouverture à l'analyse textuelle</i>							
Langue A Traduction appliquée et spécialisée		12		CC (100%) : écrit	1 écrit 1h30	2	1
Langue A Linguistique		12		CC (100%) : écrit	1 écrit 1h	2	1
Langue B Traduction appliquée et spécialisée		12		CC (100%) : écrit	1 écrit 1h30	2	1
Langue B Linguistique		12		CC (100%) : écrit	1 écrit 1h	2	1

BLOC 4 Langues complémentaires	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 2	Coef. 2
Langue C		18		Se reporter au livret ALL	Se reporter au livret ALL	2	1

BLOC 5 Ouverture & sensibilisation	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 2	Coef. 1
UEOS		18		Se reporter au livret ALL		2	1

BLOC 6 Outils méthodologiques & professionnalisation	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 4	Coef. 1
Initiation à la recherche - suivi d'une journée d'études ou d'un colloque		3		CC (100%) : écrit	Non rattrapable	2	1
Accompagnement au stage		3					
Informatique - Passage certification PIX		12		CC (100%) : TP/pratique	1 épreuve TP/pratique 1h	2	1

ORGANISATION DU SEMESTRE 6

BLOC 1-A Communication en langue de spécialité : anglais	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 4	Coef. 5
Langue A Expression orale		10		CC (100%) : oral	1 oral	1	1
Langue A Traduction orale		10		CC (100%) : oral	1 oral	1	1
Langue A Traduction écrite : thème		10		CC (100%) : écrit	1 écrit 1h	1	2
Langue A Traduction écrite : version		10		CC (100%) : écrit	1 écrit 1h	1	2

BLOC 1-B Communication en langue de spécialité : allemand OU espagnol OU italien OU portugais	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 4	Coef. 5
Langue B Expression orale		10		CC (100%) : oral	1 oral	1	1
Langue B Traduction orale		10		CC (100%) : oral	1 oral	1	1
Langue B Traduction écrite : thème		10		CC (100%) : écrit	1 écrit 1h	1	2
Langue B Traduction écrite : version		10		CC (100%) : écrit	1 écrit 1h	1	2

BLOC 2 Contexte économique & sociopolitique	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 4	Coef. 5
Culture et société des pays anglophones / Analyse multi-supports	10	10		CC (100%) : écrit	1 écrit 1h30	2	1
Culture et société des pays germanophones OU hispanophones OU italophones OU lusophones / Analyse multi-supports	10	10		Allemand : CC (100%) : CSPG : oral AMS : écrit Espagnol : CC (100%) : CSPH <u>et</u> AMS : écrit Italien : CC (100%) : CSPI <u>et</u> AMS : écrit Portugais : CC (100%) : CSPL : oral AMS : écrit	Allemand : CSPG : 1 oral AMS : 1 écrit 1h Espagnol : CSPH <u>et</u> AMS : 1 écrit 1h Italien : CSPI <u>et</u> AMS : 1 écrit 1h Portugais : CSPL : 1 oral AMS : 1 écrit 1h	2	1

BLOC 3 Spécialisation	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 4	Coef. 5
Parcours 1 <i>Parcours Commerce International</i>							
<i>Langue A</i> <i>Langue commerciale</i>		10		CC (100%) : écrit + oral	1 écrit 1h	1	1
<i>Langue B</i> <i>Langue commerciale</i>		10		CC (100%) : écrit	1 écrit 1h	1	1
<i>Pratique de la</i> <i>gestion/comptabilité</i>		10		CC (100%) : écrit	1 écrit 1h	1	1
<i>Pratique de la négociation</i> <i>commerciale</i>		10		CC (100%) : écrit	1 écrit 1h	1	1

OU :

BLOC 3 Spécialisation	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 4	Coef. 5
Parcours 2 <i>Parcours traduction et ouverture à l'analyse textuelle</i>							
<i>Langue A</i> <i>Traduction appliquée et spécialisée</i>		10		CC (100%) : écrit	1 écrit 1h30	1	1
<i>Langue A</i> <i>Méthodologie</i>		10		CC (100%) : écrit	1 écrit 1h	1	1
<i>Langue B</i> <i>Traduction appliquée et spécialisée</i>		10		CC (100%) : écrit	1 écrit 1h30	1	1
<i>Langue B</i> <i>Méthodologie</i>		10		CC (100%) : écrit	1 écrit 1h	1	1

BLOC 4 Langues complémentaires	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 2	Coef. 2
<i>Langue C</i>		18		<i>Se reporter au livret ALL</i>	<i>Se reporter au livret ALL</i>	2	1

BLOC 5 Ouverture & sensibilisation	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 2	Coef. 1
<i>UEOS</i>		18		<i>Se reporter au livret ALL</i>		2	1

BLOC 6 Outils méthodologiques & professionnalisation	CM	TD	TP	Modalités d'évaluation Session 1	Modalités d'évaluation Session 2 (rattrapage)	Crédits 10	Coef. 5
<i>Stage</i>				CC (100%) : écrit + oral	<i>Non rattrapable</i>	8	8
<i>Accompagnement au stage</i>		3					
<i>Informatique</i>		10		CC (100%) : TP/pratique	1 épreuve TP/pratique 1h	1	2
<i>Module d'insertion professionnelle</i>						1	0

Compétence 1

Utiliser adéquatement les langues étrangères dans un contexte de communication générale et de communication professionnelle

Bloc 1 | Communication en langues étrangères

Ressources/cours :

Langue A : Phonologie et phonétique, Expression orale, Langue commerciale

Langues B : Compréhension et expression orales, Expression orale, Langue commerciale

Il s'agit, en Phonologie et phonétique en anglais, d'identifier et de s'approprier des principes de base de la phonologie et de la phonétique (phonèmes et accents de mot puis, graduellement, chaîne parlée).

En Compréhension et en expression orales, pour toutes les langues, il s'agit de pratiquer les langues en situation communicative, notamment à partir de mises en situation avec des supports adaptés (des documents authentiques, par exemple).

En Langue commerciale, il s'agit de s'approprier un vocabulaire spécialisé pour produire des analyses et savoir accomplir des tâches en contexte professionnel.

Compétence 2

Mobiliser un réseau de convergences favorisant les approches multilingues de médiation et d'intercompréhension

Bloc 2 | Médiation en langues étrangères

Ressources/cours : Étude de la langue, Traduction écrite, Traduction orale

Pour ces trois cours, il s'agit de s'initier aux techniques de traduction et d'analyse contrastive (en thème, en version et en interprétation) pour renforcer la maîtrise des langues étrangères au niveau lexical, morphosyntaxique et sémantique. Des supports divers seront utilisés pour développer des savoir-faire en termes de médiation (équivalences, intercompréhension...).

Compétence 3

Mobiliser un réseau de convergences favorisant les approches pluriculturelles, interculturelles et sectorielles en contexte académique et professionnel

Bloc 3 | Contexte socio-économique & culturel en langues étrangères

Ressources/cours : Culture et société des pays des langues étudiées, Droit des affaires européennes, Introduction à l'économie européenne, Commerce international, Négociation commerciale/vente, Marketing, Gestion/comptabilité

Les cours de Culture et société permettent de découvrir et d'approfondir progressivement les connaissances de la culture et société des pays étudiés. Il s'agit de comprendre et d'analyser les éléments culturels et socio-économiques qui ont marqué l'évolution des aires géographiques étudiées (pays anglophones, pays germanophones, pays hispanophones, pays italophones, pays lusophones). Il s'agit également de mettre en application les connaissances de la culture, les différents codes langagiers, sociaux et économiques, dans les différentes applications des langues étudiées.

Des cours communs à toutes les langues traitent de thématiques plus spécifiques, telles que le Droit des affaires européennes qui analyse la place de plus en plus décisive du droit européen dans les échanges commerciaux (sources du droit européen et de leur intégration dans l'ordre juridique français, le choix du droit applicable aux contrats, les règles de la concurrence ou du recouvrement des créances en Europe), l'Introduction à l'économie européenne qui complète cette approche (concepts économiques élémentaires et enjeux économiques de la construction européenne, le développement des principes politiques économiques de l'Union Européenne ainsi que les éléments historiques, institutionnels et géopolitiques), le Commerce international, la Négociation commerciale/vente et le Marketing qui servent à comprendre et à s'approprier de concepts tels que les services entre les espaces économiques nationaux, les flux de marchandises, les exportations/importations, types/étapes/techniques de négociation, les bases des techniques de stratégie commerciale et études de cas, et la Gestion/comptabilité qui vise à acquérir des techniques comptables de base ainsi que la logique du raisonnement qui les sous-tend.

Compétence 4

S'exprimer et communiquer de façon nuancée dans des systèmes linguistiques autres que celui du domaine disciplinaire

Bloc 4 | Langues complémentaires

Ressources/cours : Langue française, Langue C

Le cours de Langue française vise à renforcer les capacités de compréhension et d'expression orale et écrite afin de communiquer avec aisance et en utilisant différents registres.

La Langue C (troisième langue étrangère) vise à développer ou à approfondir une nouvelle compétence linguistique par le biais, notamment, de situations communicatives interactives, à l'oral et à l'écrit.

Compétence 5

Mettre en œuvre une culture économique, commerciale et juridique

Bloc 5 | Ouverture et sensibilisation (L1)

Ressources/cours : Connaissance du monde contemporain, Connaissance du monde de l'entreprise, UEOS (au choix)

Le cours Connaissance du monde contemporain se donne pour objectif d'encourager les étudiant.es à s'informer et à comprendre l'actualité. Le cours vise à appréhender le monde d'aujourd'hui dans ses enjeux géopolitiques et économiques. Les thématiques développées seront, entre autres : les conflits dans le monde (par exemple : en quoi la guerre en Ukraine réorganise les alliances géopolitiques ?), les puissances régionales telles que l'Arabie Saoudite, l'Iran, Israël, la Turquie, le monde par la problématique du sacré, des religions et du rapport qu'elles entretiennent avec la politique.

Le cours Connaissance du monde de l'entreprise se donne pour objectif de mieux faire connaître le monde des entreprises, sous leurs différents aspects : humain, économique, juridique... Sont aussi abordées les différentes sortes d'entreprises, tant en elles-mêmes sous leurs différentes formes (entreprises

individuelles, libérales, artisanales ou sous forme de sociétés) que dans leurs rapports avec leurs partenaires (clients, fournisseurs, pouvoirs publics, etc.).

Pour les cours d'UEOS, se reporter à la liste qui figure dans le livret de la faculté Arts, Lettres, Langues : <https://fac-all.univ-st-etienne.fr/fr/scolarite/livrets-pedagogiques.html>

Compétence 6

Utiliser des outils de documentation et d'information en contexte professionnel

Bloc 6 | Outils méthodologiques et professionnalisation

Ressources/cours : Méthodologie, Outils documentaires, TICE/Informatique/PIX, PPP

Les cours de Méthodologie visent, entre autres, l'acquisition de méthodes de travail en LEA et se donnent pour objectif l'étude, l'analyse et la synthèse de documents, la recherche d'outils et l'acquisition d'automatismes, avec une initiation aux méthodes de recherche.

Le cours Outils documentaires se donne pour objectif de transmettre les démarches fondamentales pour l'acquisition d'une bonne maîtrise de la recherche, la collecte et la sélection de l'information.

Ce cours est complété par les cours de TICE/Informatique/PIX qui ont pour premier objectif l'utilisation adéquate des outils numériques (ordinateur, plateformes, communication et données...) et progressivement la maîtrise du traitement de texte (Word, par exemple) et les fichiers de type Excel, suivi de l'étude et de l'utilisation de logiciels et la production de contenus (textes, diaporamas, images, vidéos, son et programmation de base), le PIX avec un entraînement possible sur la nouvelle plateforme de certification <https://pix.beta.gouv.fr>.

Le PPP se développe en mode ateliers où l'étudiant.e réfléchit à la construction de son projet personnel et professionnel : ses objectifs, sa personnalité et les réalités du monde du travail, l'analyse critique des informations obtenues et la construction de son projet de recherche, la préparation de la rencontre avec un professionnel, la présentation de la synthèse de son projet.

Licence L3

Compétence 1

Communiquer en langues étrangères favorisant les approches multilingues de médiation et d'intercompréhension

Bloc 1 | Communication et médiation en langues étrangères

Ressources/cours : Expression orale, Traduction orale, Traduction écrite (thème/version)

Le cours d'Expression orale a pour objectif l'approfondissement et le renforcement de la pratique orale en situation communicative générale et professionnelle. Les supports seront variés, selon les spécificités des langues étudiées : supports audio-visuels, débats, jeux de rôles, présentations.

Les cours de Traduction orale et de Traduction écrite visent à renforcer la maîtrise des outils de traduction nécessaires à la communication interculturelle et à l'acquisition de la compétence plurilingue et pluriculturelle.

Compétence 2

Mobiliser un réseau de convergences favorisant les approches pluriculturelles, interculturelles et sectorielles en contexte académique et professionnel

Bloc 2 | Contexte économique & sociopolitique

Ressources/cours : Culture et société des pays des langues étudiées, Analyse multi-supports

Les cours de Culture et société visent à approfondir la connaissance de la culture et de la société des pays étudiés, notamment : aspects historiques, géopolitiques, socioéconomiques et linguistiques. Comme exemple : en Culture et société des pays anglophones, est analysée la civilisation nord-américaine et noire-américaine ainsi que certains aspects socio-culturels propres aux Etats-Unis.

Et les TD d'Analyse multi-supports, en lien avec les CM, permettent, en parallèle, de reprendre la méthodologie du commentaire et de la dissertation.

Compétence 3

Dynamiser des connaissances économiques en contexte professionnel multilingue

Bloc 3 | Spécialisation - Parcours Commerce international

Ressources/cours : Langue commerciale, Pratique du marketing, Pratique du commerce international, Pratique de la négociation commerciale, Pratique de la gestion/comptabilité

En Langue commerciale, il s'agit d'appliquer du vocabulaire spécialisé (terminologies, technolectes, formes abrégées) dans des discours à caractère professionnel. Seront mobilisés différents aspects d'une culture commerciale, juridique, économique, événementielle avec l'utilisation des langues étrangères étudiées.

Les cours de Marketing, de Pratique du commerce international, de Pratique de la négociation commerciale et de Pratique de la gestion/comptabilité ont pour objectif le renforcement et la pratique des connaissances acquises en L2 par le biais, notamment, d'études de cas, création de *business plan*, analyse de bilan et comptes résultats.

Compétence 3

Dynamiser un réseau de convergences favorisant les approches de médiation, d'intercompréhension, multilingue et interculturel

Bloc 3 | Spécialisation - Parcours Traduction et ouverture à l'analyse textuelle :

Ressources/cours : Traduction appliquée et spécialisée, Linguistique, Méthodologie

Ces cours visent à développer l'utilisation des techniques de traduction spécialisée, à créer des espaces de réflexion et d'analyse linguistique et de médiation interculturelle. Les principaux objectifs sont : savoir prendre la parole de manière planifiée ou spontanée avec maîtrise prosodique et grammaticale et en faisant usage d'un large éventail de types de discours et de stratégies de médiation ; savoir communiquer à l'écrit et à l'oral dans plusieurs langues dans un contexte d'interaction et de multilinguisme ; maîtriser les techniques de traduction et être capable de traduire des textes économiques, juridiques, outils supports et outils de communication dans les langues pratiquées.

Compétence 4

S'exprimer et communiquer de façon nuancée dans des systèmes linguistiques autres que celui du domaine disciplinaire

Bloc 4 | Langues complémentaires

Ressources/cours : Langue C

Le cours de Langue C (troisième langue étrangère) se donne comme objectif d'approfondir les capacités d'expression et de compréhension orales et écrites. Des situations d'apprentissage adéquates sont mises en pratique, notamment, les jeux de rôles, mises en situation d'interaction, les présentations orales.

Compétence 5

Mettre en œuvre des connaissances et des activités économiques, environnementales, sociales et culturelles

Bloc 5 | UEOS

Ressources/cours : pour l'UEOS, se reporter à la liste qui figure dans le livret de la faculté Arts, Lettres, Langues : <https://fac-all.univ-st-etienne.fr/fr/scolarité/livrets-pedagogiques.html>

Compétence 6

Utiliser des outils de documentation et d'information en contexte professionnel

Bloc 6 | Outils méthodologiques et professionnalisation

Ressources/cours : Initiation à la recherche, Informatique, Module d'insertion professionnelle, Accompagnement au stage, Stage

L'Initiation à la recherche met en exergue la méthodologie et les démarches scientifiques nécessaires à la création d'un travail universitaire.

Le cours d'Informatique se donne pour objectif un travail approfondi sur l'utilisation de certains logiciels importants, par exemple pour le traitement de l'image, la création de sites web.

Le Module d'insertion professionnelle est la suite des ateliers suivis en L2 et consiste en une série d'ateliers pour améliorer son CV et sa lettre de motivation, des simulations d'entretien en plusieurs langues, des pitch.

Le cours Accompagnement au stage, en S5, permettra de mettre en avant les compétences de chacun.e et d'aborder les consignes de présentation du CV et de la lettre de motivation. La rédaction du courrier d'envoi et du message de suivi sera aussi abordée. Ce cours s'accompagnera d'un espace Moodle dédié. Et le cours Accompagnement au stage, en S6, abordera la mise en valeur de l'expérience professionnelle. Le formatage du rapport de stage, la présentation de l'entreprise et des compétences seront aussi abordés.

Pour le Stage, se reporter aux pages Stages ci-après.

Plan Réussite en Licence (PRL)

Le **Plan Réussite en Licence (PRL)**, mis en place par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, attribue aux universités des moyens supplémentaires afin d'augmenter les chances de réussite des étudiant.es au grade de Licence. Parmi ces mesures, les étudiant.es de L1 et de L3 bénéficieront d'un.e Enseignant.e Référent.e afin de les guider dans leurs études, leur éventuelle réorientation, leur projet personnel. Par ailleurs, des heures de soutien aux étudiant.es de L1, s'appuyant sur des cours existants, sont mises en place. Ces heures de soutien permettent aux étudiant.es de vérifier leur bonne assimilation des cours initiaux par le biais de reprise d'exercices, de travaux personnels et d'applications pédagogiques appropriées, notamment en étude de la langue du semestre 1 en anglais et dans chacune des langues B. La répartition de ces heures par langue, contenu, et niveau (mention Soutien / PRL), figure dans les tableaux de l'organisation générale des études ainsi que dans les emplois du temps.

Tutorat

Les étudiant.es inscrit.es dans les premiers semestres ont également la possibilité de bénéficier de séances de **Tutorat** dispensées par des étudiant.es en fin de cursus universitaire. Ces séances, qui ne sont pas des cours, visent à apporter aux étudiant.es une aide plus personnalisée. Sélectionné.es par les enseignant.es, les tutrices et/ou tuteurs ont les compétences requises. Par leur statut et leur âge, elles/ils sont en outre proches des étudiant.es, capables de répondre à leurs attentes et de leur apporter une aide précieuse. Les informations relatives au placement de ces heures de tutorat durant l'année seront communiquées aux étudiant.es au début du premier semestre.

Cours ouverts en UEOS aux étudiant.es de LEA

Aux semestres 3, 4, 5 et 6, les étudiant.es doivent **obligatoirement** suivre un enseignement **UEOS** (Unité d'Enseignement d'Ouverture et de Sensibilisation).

La liste des cours ouverts en UEOS aux étudiant.es de LEA figure dans le livret de la faculté Arts, Lettres, Langues : <https://fac-all.univ-st-etienne.fr/fr/scolarite/livrets-pedagogiques.html>

Attention, il n'y a **pas de rattrapage** pour les UEOS.

Références bibliographiques

Pour l'anglais :

Les étudiant.es pourront consulter avec profit les ouvrages suivants :

- A. Sussel, C. Denis, A. Majou, *Le Vocabulaire de l'anglais*, Hachette Supérieur, 2005.
- James O'Driscoll, *Britain for Learners of English*, Oxford University Press, 2009.
- J.C. Wells, *Pronunciation Dictionary*, Longman.
- M. Ginésy, *Memento de phonétique anglaise*, Nathan.

Pour les dictionnaires (bilingues et unilingues), prendre l'avis des enseignant.es à la rentrée.

Pour les cours de Culture et société des pays anglophones, une bibliographie précise sera remise aux étudiant.es en début d'année par les enseignant.es.

Pour l'allemand :

Les étudiant.es devront obligatoirement se procurer pour la rentrée l'ouvrage suivant :

- Daniel Bresson, *Grammaire d'usage de l'allemand contemporain*, Ed. Hachette éducation, 2015.

Par ailleurs, les étudiant.es pourront consulter avec profit les ouvrages suivants :

- Jean-Pierre Demarche, *Le vocabulaire allemand de l'étudiant. L'essentiel du vocabulaire contemporain en 260 fiches thématiques*, Ellipses, 2015.
- Herbert Scharfen, *Allemand, cinq cents fautes à éviter*, PUF – Collection Major – 1995 (ou édition plus récente).

Pour les dictionnaires (bilingues et unilingues), prendre l'avis des enseignant.es à la rentrée.

Pour les cours de Culture et société des pays germanophones, une bibliographie précise sera remise aux étudiant.es en début d'année par les enseignant.es.

Pour l'espagnol :

Les étudiant.es devront obligatoirement se procurer pour la rentrée les ouvrages suivants :

- E. Pastor et G. Prost, *Grammaire active de l'espagnol*, Paris, Livre de Poche, 2009.
- I. Gerboin et C. Leroy, *La grammaire d'usage de l'espagnol contemporain*, Hachette, Supérieur, 1994.
- F. Martin, *Les verbes espagnols : conjugaison et exercices avec corrigés*, Paris, éditions Ophrys, 2018 ; ou le Bescherelle, *Les verbes espagnols*, Hatier.
- Labarde et Pau, *Vocabulaire de base espagnol-français* –Hachette (édition la plus récente), ou Soledad San Miguel, *Vocabulaire Espagnol*, Paris, Pocket, 2007.

Pour les dictionnaires (bilingues et unilingues), prendre l'avis des enseignant.es à la rentrée.

Pour les cours de Culture et société des pays hispanophones, une bibliographie précise sera remise aux étudiant.es en début d'année par les enseignant.es.

Pour l'italien :

Sont conseillés aux étudiant.es pour la rentrée les ouvrages suivants :

- O. et G. Ulysse, *Précis de grammaire italienne*, Paris, Hachette, 1988, ou plus récent.
- N. Zingarelli, *Vocabolario della lingua italiana*, Bologna, Zanichelli (constamment imprimé).
- Robert et Signorelli, *Dictionnaire français-italien/italien-français*, Paris, Société du Nouveau Littre, Milano, Signorelli, 1988 (constamment réimprimé).

- S. Romano, *Histoire de l'Italie du Risorgimento à nos jours*, Paris, Point Seuil.
- Bescherelle, *Les verbes italiens*, Hatier.
- Marie-France Merger Leandri, Italien - *Le mot pour dire*, Ed. Bordas, Paris (édition la plus récente).
- Bescherelle, *La grammaire de l'italien*, Hatier.

Pour les dictionnaires (bilingues et unilingues), prendre l'avis des enseignant.es à la rentrée.

Pour les cours de Culture et société des pays italophones, une bibliographie précise sera remise aux étudiant.es en début d'année par les enseignant.es.

Pour le portugais :

Les étudiant.es devront obligatoirement se procurer pour la rentrée l'ouvrage suivant :

- Olga Mata Coimbra et Isabel Coimbra, *Novo Português Sem Fronteiras 1*, Lidel, (édition la plus récente).

Par ailleurs, sont aussi conseillés pour la rentrée les ouvrages suivants :

- Olga Mata Coimbra et Isabel Coimbra, *Gramática Ativa 1 et Gramática Ativa 2*, Lidel (édition la plus récente).
- Maria Helena Araújo Carreira et Maryvonne Boudoy, *Pratique du portugais de A à Z*, Hatier
- Bescherelle, *les verbes portugais*, Hatier.
- Carlos Pereira et Dulce Santos, *Le portugais économique et commercial*, Pocket, 2009.
- Carlos Pereira, *Précis d'économie du Monde Lusophone*, éditions Chandeigne, 2011.
- Renato Borges de Sousa, *Estratégias, método de português no domínio empresarial*, Lidel, 2015.

Pour les dictionnaires (bilingues et unilingues), prendre l'avis des enseignant.es à la rentrée.

Pour le cours de Médiation, Langue commerciale, Culture et civilisation, une bibliographie précise sera remise aux étudiant.es en début de semestre.

Stages de Licence LEA

Obligatoire pour l'obtention du diplôme de Licence (sauf pour les étudiant.es de L3 qui effectuent une mobilité internationale au S6), ce **stage en entreprise** est extrêmement important, tant pour les étudiant.es que pour les relations entre l'Université et le monde de l'entreprise.

Une réunion sera organisée en cours d'année par la/le Responsable des Stages de L3 de LEA pour présenter le type de stages pouvant être acceptés, les missions attendues, les exigences pédagogiques du Département en termes de livrable, le calendrier, etc. La présence à cette réunion sera obligatoire pour tous/toutes les étudiant.es de L3.

Quelques informations préalables :

Tous/Toutes les étudiant.es devant effectuer un stage sont invités à s'y préparer le plus tôt possible, en apprenant à connaître le milieu économique de leur région (il peut y avoir à côté de chez vous une entreprise qui cherche à se développer à l'export), ou en prospectant telle ou telle région des pays dont vous étudiez la langue (Iles Britanniques, États-Unis, Canada, Australie, Allemagne, Autriche, Espagne, Amérique Latine, Italie, Portugal, Brésil...).

Il devra s'agir, dans tous les cas, d'un réel stage LEA et non d'un job étudiant (privilégiez la structure d'accueil et le contenu du stage plutôt que la proximité), en lien direct avec notre formation de Langues Étrangères Appliquées au Commerce International. Le stage devra donc, dans tous les cas, être l'occasion d'appliquer vos langues au monde du travail. Ce stage sera une expérience réellement valorisante à envisager avec le plus grand sérieux. Chaque année, divers.es stagiaires ayant effectué un stage de qualité se voient proposer, à l'issue de ce stage, un CDD voire un CDI, ce qui facilite grandement l'entrée dans le monde du travail.

Au cours de ce stage, l'étudiant.e stagiaire devra faire preuve non seulement de savoir linguistique et d'aisance dans le maniement des langues, mais également d'une grande capacité à s'adapter, à s'intégrer et à prendre des initiatives, en rapport notamment avec les matières dites d'application.

Ce stage de Licence est de six semaines minimum (210 heures minimum). Il se fait généralement en France. Toutefois, chaque année, divers.es étudiant.es de Licence souhaitent l'effectuer dans un pays dont ils ou elles étudient la langue. Cela est possible et même vivement encouragé.

Une partie du stage pourra être télétravaillée si les missions s'y prêtent et si le télétravail est encadré par la structure d'accueil. Aucun stage cependant ne pourra se dérouler entièrement en distanciel.

Le stage de Licence est encadré à la fois par un.e tuteur/tutrice dans l'établissement d'accueil et par un.e tuteur/tutrice pédagogique enseignant en LEA. Il fera l'objet d'une double évaluation par l'établissement d'accueil et par le/la tuteur/tutrice pédagogique. En amont de l'évaluation par le/la tuteur/tutrice pédagogique, l'étudiant.e devra produire un écrit synthétique qui servira de support à une épreuve orale.

Bien qu'un stage d'un MINIMUM de SIX semaines et de 210 heures minimum soit la règle, un stage plus long est fortement recommandé.

Avertissement

Validation de la proposition de stage : durant l'année, chaque étudiant.e peut échanger avec tout.e enseignant.e sur telle ou telle offre de stage. Cependant, par souci d'harmonisation, quelle que soit la

combinaison linguistique de l'étudiant.e (anglais-allemand, anglais-espagnol, anglais-italien, anglais-portugais), et quel que soit le lieu du stage, TOUTES les demandes de validation pédagogique seront soumises au/à la Responsable des Stages de LEA, qui prendra avis, si nécessaire, auprès de ses collègues.

Respectez les consignes publiées sur l'espace Moodle STAGES LEA L3.

Tous les documents nécessaires pour votre stage y figurent : [Cours : ALL - STAGES Langues Etrangères Appliquées](#)

Vous devez envoyer la demande de validation pédagogique de votre proposition de stage à la/au Responsable des Stages au moins trois semaines avant la date prévue pour le début du stage.

Toute correspondance se fera uniquement par le biais de la messagerie universitaire.



Démarches

1) Vous devrez recevoir obligatoirement l'accord de la/du Responsable des Stages de LEA pour effectuer un stage dans une structure, quelle qu'elle soit.

2) Après avoir obtenu l'accord de la/du Responsable des Stages de LEA, vous devrez établir dans le plus bref délai votre convention de stage sur l'application « Pstage » : lien à trouver sur le site Moodle STAGES LEA L3.

Pour toute question concernant les démarches administratives, merci de vous adresser en Scolarité.

Bourses et aides au stage

Pour un stage à l'étranger, des bourses peuvent être accordées aux étudiant.es. Vous devez vous renseigner auprès du service des mobilités de stage : Denis Papin, stage-mob @ univ-st-etienne.fr

Stage volontaire d'insertion professionnelle (AEU)

Objectifs

- Favoriser tout projet d'insertion professionnelle de l'étudiant.e en lien avec sa formation, ses projets personnel et professionnel ou tout projet de réorientation ;
- Acquérir des compétences professionnelles complémentaires au cursus principal par la découverte d'un milieu professionnel.

Public cible

- Tout.e étudiant.e inscrit.e à la formation au titre de la formation initiale.

Modalités de stage AEU

- L'inscription à l'AEU ne peut se faire qu'au titre d'une inscription secondaire.
- Pour s'inscrire à l'AEU, l'étudiant.e doit obtenir l'accord écrit du/de la responsable de la formation dans laquelle l'étudiant.e est inscrit.e à titre principal.
- Celui-ci/Celle-ci doit veiller à ce que le stage demandé soit en cohérence avec la formation suivie et ou le projet professionnel de l'étudiant.e. L'accord du/de la responsable sera matérialisé par l'avis favorable émis sur la demande de convention de stage.

- L'inscription administrative à l'AEU sera faite par le service de Scolarité en charge de la formation dans laquelle est inscrit.e l'étudiant.e à titre principal.
- L'étudiant.e qui ne réalisera pas l'auto-évaluation demandée pour la validation de l'AEU (cf. ci-après) ne sera pas autorisé.e à prendre une nouvelle inscription à l'AEU, au titre du même diplôme principal.

Booster ses compétences professionnelles

Il est également possible de booster ses compétences professionnelles en participant aux programmes :

- du Centre d'entrepreneuriat BEELYS

Beelys est le pôle de l'Université de Lyon dédié aux jeunes entrepreneurs/entrepreneuses. Sensibilisation à l'esprit d'entreprendre, acquisition de compétences entrepreneuriales, accompagnement à la création d'entreprise..., Beelys mobilise les meilleurs professionnel.les du territoire. Beelys est le pôle spécialiste de l'accompagnement des jeunes entrepreneurs/entrepreneuses du Centre d'Entrepreneuriat Lyon Saint-Étienne, pour les aider à faire de leurs idées et de leurs projets une réussite.

- d'ENACTUS FRANCE – ACCÉLÉRATEUR DE COMPÉTENCES POUR UN IMPACT POSITIF

Chez Enactus, on considère que chaque individu porte en lui le désir d'un monde plus juste, plus inclusif et plus durable et que c'est en révélant ces rêves et en donnant confiance en chacun.e en sa capacité à agir qu'on fera émerger une société souhaitable pour tous et toutes ! ENACTUS accompagne des lycéen.nes, étudiant.es, enseignant.es et professionnel.les à développer leurs compétences pour innover et agir au service de la société.



Étudier à l'étranger en licence LEA

Étudier à l'étranger durant un semestre, voire deux, est un atout considérable, l'occasion de vivre une expérience unique, de mieux se connaître, de s'ouvrir au monde, d'enrichir ses connaissances et ses compétences linguistiques et interculturelles, et de réellement valoriser son CV, en vue, notamment, d'une poursuite d'études en Master et/ou de la meilleure insertion possible en milieu professionnel.

Compte tenu de l'intitulé et du contenu de la Licence LEA ainsi que des combinaisons de langues existant à l'UJM (anglais-allemand, anglais-espagnol, anglais-italien, anglais-portugais), tout séjour à l'étranger dans le cadre de la préparation d'une L3 de LEA : a) ne peut évidemment se faire qu'en pays anglophone et/ou dans un pays correspondant à la langue B de l'étudiant.e ; b) doit reposer, dans le programme suivi à l'étranger, sur des enseignements liés aux domaines des Langues Étrangères Appliquées : cours de langue A + cours de langue B + cours de matières dites professionnelles.

Programme Erasmus + (semestre 5 et/ou semestre 6)

1) Présentation générale :

Le programme Erasmus + de la Commission de l'Union Européenne a pour but de développer la mobilité étudiante en Europe. Il prévoit l'attribution de bourses aux étudiant.es qui choisissent d'effectuer une partie de leurs études dans une autre université de l'Union Européenne. Ces études effectuées hors de France dans le cadre d'Erasmus + sont validées par la délivrance du diplôme français.

2) Le programme Erasmus + pour les étudiant.es de LEA UJM :

Le programme Erasmus + pour les étudiant.es de LEA UJM peut être suivi de trois façons différentes :

a) un semestre à l'UJM et l'autre semestre dans une université partenaire d'un pays anglophone ou dans une université partenaire d'un pays correspondant à la langue B de l'étudiant.e (donc, au total, un semestre à l'étranger) ;

b) les deux semestres dans une université partenaire d'un pays anglophone ou dans une université partenaire d'un pays correspondant à la langue B de l'étudiant.e (donc, au total, les deux semestres de la L3 à l'étranger, au sein de la même université) ;

c) un semestre dans une université partenaire d'un pays anglophone et l'autre semestre dans une université partenaire d'un pays correspondant à la langue B de l'étudiant.e (donc, au total, deux semestres à l'étranger, chacun dans un pays de langue différente : formule dite de la « double destination »).

Attention, certaines destinations ne sont possibles qu'au semestre, d'autres ne sont possibles qu'à l'année. Il convient par ailleurs de tenir compte du calendrier propre à chaque partenaire. Enfin, les cours suivis à l'étranger dans le cadre de ce programme Erasmus + correspondent aux UE de langue A (anglais) et de langue B (allemand ou espagnol ou italien ou portugais) et aux matières professionnelles dans leur ensemble (autres UE).

3) Nos partenaires Erasmus + pour les étudiant.es de LEA UJM :

Les établissements d'enseignement supérieur étrangers avec lesquels nous avons signé un partenariat Erasmus + sont les suivants :

- Pour l'anglais :

- * University College Cork (UCC) – Cork, Irlande,
- * University of Bergen – Bergen, Norvège.

- Pour l'allemand :

- * Universität Ludwigsburg – Ludwigsburg, Allemagne,
- * Universität Siegen – Siegen, Allemagne,
- * Bergische Universität Wuppertal – Wuppertal, Allemagne.

- Pour l'espagnol :

- * Universitat Pompeu Fabra (UPF) – Barcelone, Espagne,
- * Universidad de Granada (UGR) – Grenade, Espagne,
- * Universidad de Lérida (UDL) – Lérida, Espagne,
- * Universidad de Zaragoza (UNIZAR) – Saragosse, Espagne,
- * Universidad de Valladolid – Campus de Soria (UVA) – Soria, Espagne.

- Pour l'italien :

- * Università degli Studi di Genova – Gênes, Italie,
- * Università cattolica del Sacro Cuore di Milano – Milan, Italie,
- * Università degli Studi di Pavia – Pavie, Italie,
- * Università degli Studi di Salerno – Salerne, Italie,
- * Università degli Studi di Verona – Vérone, Italie.

- Pour le portugais :

- * Universidade do Algarve (Campus de Gambelas) – Faro, Portugal,
- * Universidade Nova de Lisboa – Lisbonne, Portugal,
- * Universidade do Porto – Porto, Portugal.

Attention : la liste ci-dessus est indicative, elle comprend nos partenariats habituels, divers changements peuvent intervenir.

4) Modalités de participation au programme Erasmus + (candidatures) :

Pour partir durant la L3 (S5 et/ou S6), les candidatures seront recueillies auprès des étudiant.es de S3 en novembre/décembre. Une réunion sera organisée en ce sens par la responsable coordination Mobilités Internationales LEA : chantal.barone@univ-st-etienne.fr

D'ici là, plusieurs informations vous seront transmises par mail et via la plateforme UJM Moodle, et d'autres éléments, plus administratifs, vous seront également transmis par le/la Chargé.e de mission Relations Internationales et par le Service des Relations Internationales : erasmus-mob@univ-st-etienne.fr (04 77 43 79 65).

Programme spécifique avec l'Allemagne - DAAD (semestre 3)

Depuis 2003, le DAAD sélectionne chaque année, dans les universités françaises, des candidat.es ayant réussi les semestres 1 et 2 de la Licence LEA anglais-allemand pour leur permettre d'effectuer un semestre d'études à l'Université de Bochum dans le Land de Rhénanie du Nord-Wesphalie (cursus intégré avec report des notes au semestre 3). Montant de la bourse en 2026 : 450 €. Dépôt de candidature en mars. Pour tout renseignement, s'adresser aux enseignant.es germanistes ou directement au DAAD de Paris (01 44 17 02 48 / eudine@daad.asso.fr).

Programme spécifique avec le Canada (semestre 5 et/ou semestre 6)

Diverses possibilités d'études au Canada existent pour les étudiant.es de LEA de l'UJM : pour tout renseignement, quelle que soit votre combinaison de langues, s'adresser à Chantal Barone : chantal.barone@univ-st-etienne.fr

Programmes bilatéraux (semestre 5 et/ou semestre 6)

1) Présentation générale :

Des programmes dits bilatéraux sont également possibles pour les étudiant.es de LEA dans divers pays non européens. Ces programmes bilatéraux donnent également lieu à l'attribution de bourses et les études effectuées dans ce cadre-là sont également validées par la délivrance du diplôme français.

2) Les programmes bilatéraux pour les étudiant.es de LEA UJM :

Les programmes bilatéraux pour les étudiant.es de LEA UJM peuvent être suivis de trois façons différentes :

a) un semestre à l'UJM et l'autre semestre dans une université partenaire d'un pays anglophone ou dans une université partenaire d'un pays correspondant à la langue B de l'étudiant.e (donc, au total, un semestre à l'étranger) ;

b) les deux semestres dans une université partenaire d'un pays anglophone ou dans une université partenaire d'un pays correspondant à la langue B de l'étudiant.e (donc, au total, les deux semestres de la L3 à l'étranger, au sein de la même université) ;

c) un semestre dans une université partenaire d'un pays anglophone et l'autre semestre dans une université partenaire d'un pays correspondant à la langue B de l'étudiant.e (donc, au total, deux semestres à l'étranger, chacun dans un pays de langue différente : formule dite de la « double destination »).

Attention, certaines destinations ne sont possibles qu'au semestre, d'autres ne sont possibles qu'à l'année. Il convient par ailleurs de tenir compte du calendrier propre à chaque partenaire. Enfin, les cours suivis à l'étranger dans le cadre de ces programmes bilatéraux correspondent aux UE de langue A (anglais) et de langue B (allemand ou espagnol ou italien ou portugais) et aux matières professionnelles dans leur ensemble (autres UE).

3) Nos partenaires bilatéraux :

Les établissements d'enseignement supérieur étrangers avec lesquels nous avons signé un partenariat bilatéral sont les suivants :

- La Benemérita Universidad de Puebla (BUAP) – Puebla, Mexique.
- La Universidad de Cuenca (UdC) – Cuenca, Équateur.
- La Universidad Católica Santa María (UCSM) – Arequipa, Pérou.

Pour tout renseignement, s'adresser à Franck Martin : franck.martin@univ-st-etienne.fr

- University of Windsor – Windsor, Canada.

Pour tout renseignement, s'adresser à Chantal Barone, chantal.barone@univ-st-etienne.fr

Attention : la liste ci-dessus est indicative, elle comprend nos partenariats habituels, divers changements peuvent intervenir.

4) Modalités de participation à ces programmes bilatéraux (candidatures) :

Pour partir durant la L3 (S5 et/ou S6), les candidatures seront recueillies auprès des étudiant.es de S3 en novembre/décembre. Une réunion sera organisée en ce sens par la responsable coordination Mobilités Internationales LEA : chantal.barone@univ-st-etienne.fr

D'ici là, plusieurs informations vous seront transmises par mail et via la plateforme UJM Moodle, et d'autres éléments, plus administratifs, vous seront également transmis par le/la Chargé.e de mission

Relations Internationales et par le Service des Relations Internationales : international-mob@univ-st-etienne.fr (04 77 43 79 82).

D'autres dossiers de partenariat sont à l'étude.

Des renseignements plus précis vous seront communiqués dès que possible.

Destinations possibles selon la combinaison linguistique de chaque étudiant.e et critères de sélection

1) Destinations possibles :

Dans la mesure où il s'agit de délivrer un diplôme nommé LEA anglais-allemand, LEA anglais-espagnol, LEA anglais-italien, LEA anglais-portugais :

- a) Tous/Toutes les étudiant.es de LEA peuvent postuler pour toutes les destinations possibles en pays anglophones (langue A), sous réserve que la langue B de l'étudiant.e soit enseignée dans l'université choisie.
- b) chaque étudiant.e peut également postuler pour les destinations correspondant à sa langue B : Allemagne pour les germanistes, Espagne et Amérique hispanophone pour les hispanisant.es, Italie pour les italianistes, Portugal pour les lusistes.

2) Critères de sélection :

- a) Pour se rendre en pays de langue A, la sélection sera effectuée par tous les enseignant.es d'anglais intervenant dans l'année de formation de l'étudiant.e au moment de sa candidature, sur la base de la moyenne obtenue par l'étudiant.e à ses UE de langue A.
- b) Pour se rendre en pays de langue B, la sélection sera effectuée par tous les enseignant.es de la langue B de l'étudiant.e intervenant dans l'année de formation de l'étudiant.e au moment de sa candidature, sur la base de la moyenne obtenue par l'étudiant.e à ses UE de langue B.
- c) Le classement obtenu sur la base de ces moyennes aux UE de langue A pour partir en pays anglophone et/ou aux UE de langue B pour partir en pays de langue B pourra être modulé, après concertation, au sein de chaque langue, entre les enseignant.es concerné.es, en fonction de l'assiduité de l'étudiant.e, son sérieux, son investissement, la régularité de son travail, sa fiabilité...

Autres expériences internationales

Assistante.e de français dans les pays de langue anglaise, allemande, espagnole, italienne et portugaise



Les postes d'assistant.es de français à l'étranger sont gérés par le Service des Affaires Internationales : 110 rue de Grenelle 75 357 PARIS cedex 7. Le/la candidat.e doit constituer un dossier (à retirer à l'Accueil de la faculté ALL à partir du mois de novembre) généralement très tôt dans l'année qui précède ; il/elle y mentionne son curriculum vitae, ses centres d'intérêts (culturels, artistiques...), les sports qu'il/elle pratique ; un.e enseignant.e lui fait passer ensuite un entretien au cours duquel sont jugées la qualité phonétique de la langue maternelle du/de la candidat.e, ses compétences en langue étrangère ainsi que son aptitude à remplir les fonctions d'assistant.e à l'étranger. L'enseignant.e décide alors si la candidature de l'étudiant.e doit être considérée comme prioritaire, peut rester en attente ou être écartée au profit d'une autre. Le dossier ainsi constitué est envoyé au Service des Affaires Internationales qui le transmet aux autorités étrangères, auxquelles il appartient de procéder, si le dossier le permet au vu du nombre de postes, à la nomination de l'assistant.e qui en est informé.e directement (ces nominations sont effectuées à des dates variables dans le courant de l'été). Pour toute question, s'adresser au Service de la Scolarité ALL.

Autres diplômes et examens

Certification Altissia

Dans le cadre de votre licence vous pourrez passer à titre gratuit une certification Altissia dans votre langue A et B. Sur votre CV, ces certifications constitueront un complément utile, apprécié des employeurs.

Diplômes des chambres de commerce

Les chambres de commerce étrangères organisent également des examens en langue anglaise, allemande, espagnole, italienne et portugaise qui ont pour but d'attester des connaissances économiques et commerciales dans la langue pratiquée. Ce sont des compléments utiles à toutes les professions des secteurs commerciaux, techniques et administratifs.

Examen d'anglais commercial

Pour les États-Unis, avoir passé les examens du TOEFL vous permettra d'accélérer vos démarches ou, du moins, ne les retardera pas lorsque vous aurez à fournir la preuve de votre niveau d'anglais. Ce test, à la différence du TOEFL, uniquement orienté vers les études aux États-Unis, est un test général d'anglais du commerce et de l'industrie. Le Service Universitaire de Formation Continue est centre d'examen pour les examens de Cambridge de type First Certificate, Proficiency, etc., et peut également y préparer.

Renseignements également possibles auprès du British Council (29 rue Maurice Flandin, 69 003 Lyon, 04 72 15 15 50).

Examen de la Franco-British Chamber of Commerce and Industry

Les renseignements relatifs à cet examen sont à demander à l'adresse suivante : FBCC Centre des Examens, 41 rue de Turenne, 75 003 Paris, 01 44 59 25 20.

Examen d'Allemand Commercial de la Chambre Officielle Franco-Allemande de Commerce et d'Industrie

La Chambre Franco-Allemande de Commerce et d'Industrie organise chaque année au printemps un examen d'allemand commercial. Inscription : généralement entre le 1er janvier et le 31 mars de chaque année. Renseignements et inscriptions : Chambre Franco-Allemande de Commerce et d'Industrie, 18 rue Balard, 75 015 Paris, 01 40 58 35 35, info@francoallemand.com, www.francoallemand.com, ou Goethe-Institut, 16 rue François Dauphin, 69 002 Lyon, 04 78 42 88 27. Il est conseillé de bien suivre les cours de Culture et société des pays germanophones, de traduction et de langue commerciale ou langue des affaires dispensés dans le cadre de la licence LEA et du master LEA RCI.

Examen d'Espagnol Commercial de la Chambre Officielle de Commerce d'Espagne

Pour toute information, s'adresser à : CCOCE, 22 rue Saint-Augustin, 75 002 Paris, www.cocéf.com, 01 42 61 33 10.

Diplômes de Langue et Pratique Commerciale Italiennes

L'enseignement d'italien dispensé en LEA à l'Université de Saint-Étienne permet de se présenter au Diplôme de langue et pratique commerciale italiennes de la Chambre de Commerce Italienne, 16 rue de la République 69 002 Lyon, 04 78 42 84 17. Les demandes d'inscription à l'examen doivent être envoyées avant le mois d'avril à l'adresse ci-dessus. Les lauréats peuvent bénéficier de stages de perfectionnement rémunérés en Italie pendant les mois d'été.

Diplômes de Portugais de la Chambre de Commerce et d'Industrie Luso-Française (CCILF)

Ce diplôme donne accès à une certification pérenne et reconnue par les milieux professionnels portugais et lusophones. Inscriptions : entre le 1^{er} octobre et le 30 mars de chaque année. Renseignements et inscriptions : courrier@ilcp.net (centre d'examens de la CCILF à Lyon), 04 78 93 38 88.

Poursuite d'études et débouchés après la licence LEA

1. Poursuite d'études en master LEA-RCI (Relations Commerciales Internationales), en master MRT (Métiers de la Rédaction et de la Traduction) et en master Pluriel (Plurilinguisme et Multiculturalité dans les Espaces de Langues Romanes)

À l'issue de leur réussite en L3, les étudiant.es sont vivement encouragé.es à candidater en master LEA RCI (Relations Commerciales Internationales) ou en master MRT (Métiers de la Rédaction et de la Traduction) de l'Université Jean Monnet. Les débouchés sont nombreux et variés à l'issue de l'un ou de l'autre de ces deux masters. Par exemple :

- pour le master RCI, les carrières du commerce national et international, de l'import-export, du transport et de la logistique, de la vente, des achats, de la coopération, des négociations interculturelles...



- pour le master MRT, dans le domaine linguistique : traducteur/trice et/ou interprète (en indépendant.e ou en tant qu'employé.e), quel que soit le domaine de spécialité ; dans le domaine éditorial et journalistique : rédacteur/trice et web-rédacteur/trice, responsable de projet éditorial, responsable de projet web ; dans le domaine communicationnel et publicitaire : attaché.e de presse, chargé.e de relations publiques, responsable de communication, rédacteur/trice, *community manager*, social media manager ; dans le domaine touristique : guide conférencier/ère, guide interprète, accompagnateur/trice de voyages, agent.e de voyages, conseiller/ère tourisme (affaires et/ou loisirs)...



L'ensemble de ces masters fait l'objet d'une présentation extrêmement précise dans les livrets spécifiques, téléchargeables sur le site web de la faculté ALL (<https://fac-all.univ-st-etienne.fr/fr/scolarite/livrets-pedagogiques.html>) : modalités d'entrée (candidatures), organisation de la formation, calendrier, contenu des enseignements, modalités d'évaluations, possibilités d'effectuer le Master à l'étranger, dispositions en matière de stages, débouchés, etc.

2. Poursuite d'études dans d'autres masters / cf. le site de l'ANLEA (Association Nationale des Langues Étrangères Appliquées)

D'autres masters sont également possibles, notamment ceux référencés sur le site de l'ANLEA (Association Nationale des Langues Étrangères Appliquées) :



3. Candidature à différents concours

Différents concours sont également accessibles avec une licence LEA : concours de la fonction publique et de l'administration, concours du Ministère des Affaires Étrangères, concours aux Métiers d'Officier (Gendarmerie, Armée de Terre, Marine Nationale et Armée de l'Air), concours de traducteur, concours agents de bord...

4. Réorientation en licence professionnelle

Une réorientation est également possible en licence professionnelle : Commerce international, Métiers de l'import/export, Marchés émergents, E-commerce et Marketing numérique, Management du tourisme international, Métiers du tourisme et des loisirs - Tourisme et économie solidaire, Communication multimédia et Chargé.e des Ressources Humaines...

5. Insertion dans le monde du travail

Il est enfin possible d'opter pour une insertion dans le monde du travail sur des postes variés : assistant.e et chargé.e de communication, responsable de communication en entreprise, coordonnateur/coordonnatrice des relations internationales, rédacteur/rédactrice de communication, chargé.e d'accueil touristique, conseiller/conseillère en séjour linguistique, directeur/directrice d'équipements de loisirs, *community manager*, médiateur/médiatrice interculturel.le, gestionnaire de documents d'entreprise, chargé.e d'affaires en rédaction technique, responsable événements, chargé.e d'organisation ou de gestion logistique, chargé.e de développement culturel, assistant.e média, directeur/directrice ou responsable commercial.e, *business developer*, chef.fe de produit à l'international, responsable promotion des ventes, chargé.e d'affaires marketing, assistant.e import-export, assistant.e commerce international, chargé.e de clientèle et commerce...

Une documentation sur les compléments de formation possibles sera à la disposition des étudiant.es à Cap@venir (ex-Service Universitaire d'Information et d'Orientation)

Relations avec l'extérieur

La ville de Saint-Étienne offre aux étudiant.es de LEA certains lieux d'animation culturelle :

- La Comédie de Saint-Étienne propose des spectacles tout au long de l'année ; de multiples compagnies locales de qualité y présentent leur production.
- Deux salles de cinéma présentent régulièrement des films en VO étrangère : Cinéma LE MÉLIÈS : place Jean Jaurès, Cinéma LE MÉLIÈS ST- FRANÇOIS, 8 rue de la Valse (avec ciné-clubs d'allemand, d'anglais, d'espagnol et d'italien).
- Différents clubs et associations liés aux rapports avec des pays étrangers...

Quelques adresses utiles pour les étudiant.es d'anglais

- Franco-British Chamber of Commerce, 10 rue de la Bourse, 75 002 Paris, 01 53 30 81 30
- British Council, Le Forum, 29 rue M. Flandin, 69 003 Lyon, 04 72 15 15 50.

Quelques adresses utiles pour les étudiant.es d'allemand

- Goethe Institut : 16 rue François Dauphin 69 002 Lyon, 04 78 42 88 27 / Manifestations culturelles : conférences, cinéma, théâtre, musique... / bibliothèque / discothèque / salle de lecture...
- - Saintétisch : le CREAL organise un "Stammtisch" un **lundi** par mois et propose des activités variées, souvent ludiques, dans une ambiance familiale et chaleureuse, pour tous ceux qui voudraient pratiquer l'allemand. Un tout petit niveau est suggéré mais pas obligatoire.
Mail : denis.aubert@centrecreal.org
- Deutscher Akademischer Austauschdienst (DAAD) : 24 rue Marbeau, 75 116 Paris, 01 44 17 02 30 - Bourses d'études en Allemagne : <http://www.paris.daad.de>
- Association France-Autriche : Espace Boris Vian, 3 rue Jean-Claude Tissot, 42 00 Saint-Étienne, 04 77 41 07 26.
- Club franco-allemand : *Maison des Associations (case 118), 4 rue André Malraux, 42000 Saint-Étienne*, pour celles et ceux qui voudraient pratiquer l'allemand dans une ambiance conviviale, le Club organise un « Stammtisch » un lundi soir sur deux.
Mail : claubfrancoallemandstetienne@gmail.com

Quelques adresses utiles pour les étudiant.es d'espagnol

De nombreuses associations existent à Saint-Étienne, avec des activités diverses consacrées à l'Espagne et à l'Amérique latine. Un simple clic sur le net vous permettra d'entrer en relation avec certaines d'entre elles.

- Association Eucalyptus 42 : 9 Rue Albert Schweitzer, 42 350 La Talaudière, 04 77 37 20 18. Association intercommunale franco-espagnole : échanges, cours, activités culturelles...
- Festival Belles Latinas : chaque année, à l'automne, l'association Espaces Latino organise ce grand festival littéraire et culturel. Programme sur <https://www.espaces-latinos.org/auteurs-belles-latinas-2022>
- Festival Reflets du cinéma ibérique et latino-américain : chaque année, au printemps, le cinéma Le Zola de Villeurbanne organise cet événement : projections de films, débats, danses, repas...

Certaines projections ont lieu à Saint-Étienne. Programme sur <http://www.lesreflets-cinema.com/>

- N'hésitez pas aussi à faire un tour du côté de Lyon : l'Instituto Cervantes organise de nombreuses manifestations de très grande qualité (<http://lyon.cervantes.es/es/default.shtm>). Voir également HispaLyon (<https://hispalyon.jimdo.com/>)

Quelques adresses utiles pour les étudiant.es d'italien

Trois associations organisent une animation centrée sur les relations franco-italiennes à Saint-étienne et dans la Loire :

- L'Association des Professeurs d'Italien de la Loire (ALPI).
- Le Cercle Franco-Italien (Pdt : Monsieur Poughon), 2 rue J. Desgeorges, organise chaque année de remarquables expositions d'art italien ou forézien et collabore étroitement avec Loire-Italie.
- L'AFI (Amicale Franco-Italienne) présidée par Monsieur Incorvaia propose diverses activités (bals, sorties, repas) et possède une bibliothèque italienne intéressante (300 volumes), 2 place du Peuple, à Saint-Étienne.

Quelques adresses utiles pour les étudiant.es de portugais

- Instituto Camões : <http://www.instituto-camoes.pt/>
- Coordination générale de l'enseignement du portugais : <http://www.epefrance.org/>
- Fondation Calouste Gulbenkian Paris : <http://www.gulbenkian-paris.org/accueil>
- Consulat Général du Portugal : 71 rue Crillon, 69 006 Lyon, 04 78 17 34 40, mail@cglyo.dgaccp.pt, <http://www.secomunidades.pt/web/lyon>
- Ambassade du Portugal : <https://www.paris.embaixadaportugal.mne.pt/pt>
- Ambassade du Brésil : <http://cgparis.itamaraty.gov.br/pt-br/>
- Portugal Business Club : <http://www.portugalbusinessclub.com/>, Portugal Business Club de Rhône, CCI de Lyon, 20 place de la Bourse, 69 002 Lyon, 06 62 26 69 49, Portugal Business Club de la Loire, 57 cours Fauriel, 42 000 Saint-Étienne, saint-etienne@portugalbusinessclub.com, 06 07 02 97 18
- Brésil Business Club : Au Cabinet Bismuth, 63 avenue de Saxe - BP 3167, 69 406 Lyon, 06 10 59 38 54/info@brasilbusinessclub.com/www.brasilbusinessclub.com
- CCI Paris (Chambre de commerce et d'industrie) : <http://www.cci-paris-idf.fr/>
- Association des lusodescendants de France - Cap Magellan : <http://www.capmagellan.org/>
- AGRAFR Association des Diplômés Portugais en France : <http://agrafr.fr/home-2/>
- Association pour le Développement des Études Portugaises, Brésiliennes, d'Afrique et d'Asie lusophones : <http://www.adepba.fr/>
- Association Culturelle Portugaise de Saint-Étienne [<http://acpsaintetienne.wix.com/association-Portugal>], acpsaintetienne@gmail.com, 07 83 31 77 41
- Librairie Portugaise et Brésilienne en ligne : <http://www.librairie-portugaise.com/>
- Radio CapSao : <http://www.capsao.com/>
- LusoJornal : <http://www.lusojournal.com/>
- Plural Pluriel, Revue des cultures de langue portugaise [Revue en ligne] : <http://www.pluralpluriel.org/>

- Capoeira Malungos : <https://fr-fr.facebook.com/Association-Capoeira-Malungos-Saint-Etienne-203496196343227/>
- **Universités partenaires :**
 - Universidade do Algarve : <https://ualg.pt/pt>
 - Universidade Nova de Lisboa : <https://www.unl.pt/>
 - Universidade do Porto : <https://sigarra.up.pt/>
 - Réseaux sociaux du Lectorat de Portugais de l'UJM :
- Instagram : @lectorat_portugais_ujm
- Youtube : <https://www.youtube.com/channel/UC4qQfYZj2SN-h2q3ebk6Khg>

Les dispositifs d'aide

Vous trouverez à la Maison de l'Université, 10 rue Tréfilerie, des services d'aide.

- Aide psychologique
- Situations de handicap
- Témoin ou victime de violences et discriminations
- Santé et bien-être
- Aide matérielle
- Aide juridique

Pour prendre RDV ou connaître les horaires des permanences téléphoniques et physiques, scanner le QR code suivant :



S'engager dans la vie académique du Département

Chaque étudiant.e peut se porter volontaire dès le début de l'année pour être délégué.e et/ou délégué.e suppléant.e et peut, s'il/si elle est élu.e, participer aux « Commissions Paritaires Mixtes ». L'élection des délégué.es et des délégué.es suppléant.es est organisée en début d'année par combinaison de langues. Les délégué.es et les délégué.es suppléant.es élu.es devront signer la Charte des délégué.es et des délégué.es suppléant.es avant de participer aux « Commissions Paritaires Mixtes ».

Règlement Intérieur du Département

Article 1er : Département

Le Département de LEA (langue étrangères appliquées) est une structure de l'UFR Arts, Lettres, Langues, conformément à l'article 3 des statuts de l'UFR.

Conformément à l'article 14 des statuts de l'UFR, il définit la nature et la gestion des enseignements, ainsi que la politique pédagogique de sa filière.

Il assure, en accord avec la politique d'enseignement et de recherche de l'UFR, les relations avec les autres départements et les centres de recherche.

Le Département comprend toutes les enseignantes et tous les enseignants qui y dispensent des enseignements, y compris les enseignant.es vacataires.

Article 2 : Direction du département

Conformément à l'article 15 des statuts de l'UFR, le Département est dirigé par une Directrice ou un Directeur.

La Directrice ou le Directeur est élu.e à bulletins secrets, à la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, à la majorité relative aux autres tours.

Sont éligibles : les PR, MCF, PRAG et PRCE titulaires qui assurent au moins la moitié de leur service statutaire dans le Département.

La Directrice ou le Directeur est élu.e pour un mandat de deux ans, renouvelable une fois, par les enseignantes et les enseignants titulaires du Département (PR, MCF, PRAG, PRCE).

Article 3 : Conseil du Département

Au sein du Département est constitué un Conseil chargé de l'organisation et de la gestion des missions relevant du Département.

Le Conseil regroupe toutes les enseignantes et tous les enseignants titulaires intervenant dans le département pour au moins la moitié de leur service plus un.e représentant.e des non-titulaires.

Toutes les décisions sont soumises au vote à la majorité des titulaires présents.es ou représentés.es, plus le ou la représentant.e des non-titulaires. Le conseil ne peut valablement siéger que si la moitié plus un de ses membres sont présents ou représentés.

Le vote peut avoir lieu à main levée ou à bulletins secrets, dès lors que l'un des membres présents le demande.

Un.e membre du Conseil peut remettre un pouvoir à un.e autre membre, mais nul.le ne peut recevoir plus de deux pouvoirs.

Le Conseil est consulté sur les maquettes pédagogiques.

Le Conseil de Département se réunit au minimum une fois par semestre, selon un ordre du jour établi par la Directrice ou le Directeur de département.

En fonction de l'ordre du jour, des membres de l'Administration de l'UFR peuvent être conviés.es au Conseil du Département par la Directrice ou le Directeur du département.

La Directrice ou le Directeur de l'UFR peut également mettre à l'ordre du jour du Conseil de département toute question qu'il juge indispensable d'examiner.

Tout.e membre du département peut demander la mise à l'ordre du jour de toute question qu'il souhaite voir débattue.

Un.e secrétaire de séance pourra être désigné.e en début de séance.

Un relevé de conclusions est établi par la Directrice ou le Directeur et/ou par le ou la secrétaire de séance après chaque séance et adopté lors de la séance suivante.

Article 4 : « Commission Paritaire Mixte »

Conformément à l'article 15 des statuts de l'UFR, le Département désigne en son sein une commission mixte enseignant.es / étudiant.es. Cette commission est chargée de l'évaluation des enseignements dispensés dans le Département.

Cette Commission Paritaire Mixte comprend toutes les enseignantes et tous les enseignants qui interviennent au sein du département, ainsi que des délégué.es étudiant.es, élu.es en début d'année universitaire et pour une année universitaire ; remplacé.es si nécessaire par leurs suppléant.es élu.es également. Un.e délégué.e par année d'études et par langue. Deux délégués.es en L1 si le nombre le justifie.

La « Commission Paritaire Mixte » se réunit au moins une fois par semestre sur convocation de la Directrice ou du Directeur de département.

Elle est consultée sur toutes questions relatives aux enseignements.

Un relevé de conclusions est établi par la Directrice ou le Directeur et/ou par le ou la secrétaire de séance après chaque commission.

Article 5 : Attributions de la Directrice ou du Directeur

- La Directrice ou le Directeur du Département propose la candidature des enseignant.es ou intervenant.es vacataires, candidature qui est ensuite soumise pour validation à la Commission de recrutement de la composante.

- Il ou elle est consulté.e par la Directrice ou le Directeur de l'UFR sur la composition des jurys de diplômes.

- Il ou elle peut être consulté.e sur l'organisation de manifestations auxquelles peuvent participer des enseignant.es (salons, forums, etc.).

- Il ou elle propose au Conseil de l'UFR, après consultation du Conseil de Département :

- les modalités de contrôle de connaissances

- la création de nouveaux enseignements

- le contenu du livret pédagogique de l'étudiant.e, en cas de modifications par rapport à l'année précédente.

- Il ou elle propose en concertation avec le ou la responsable du master :

- la répartition des services établie de manière collégiale par les enseignantes et les enseignants, y compris les enseignants référents, le PPP (projet personnel professionnel). Les services sont ensuite soumis en début d'année universitaire à la consultation du Conseil de l'UFR réuni en formation restreinte aux seul.es enseignantes et enseignants.

- l'utilisation du budget du centre financier du département sous le contrôle de la ou du gestionnaire budgétaire.

- une version des emplois du temps de la Licence par année d'études et semestres.

- la répartition des tutorats pédagogiques pour les stages entre toutes les enseignantes et tous les enseignants qui interviennent dans les formations de licence et de master.

Conformément aux statuts de l'UFR,

- La Directrice ou le Directeur participe au bureau des Directrices et des Directeurs de Départements et des chargé.es de mission (article 6).

- La Directrice ou le Directeur est invité.e à participer avec voix consultative aux séances du Conseil de l'UFR (article 10).

Article 6 : Modifications :

Toute modification du Règlement Intérieur sera soumise à l'approbation du Conseil du Département avant adoption par le Conseil de l'UFR.

Le présent règlement a été approuvé par le Conseil de département du 6 juin 2017.

Le présent règlement a été approuvé par le Conseil l'UFR du 16 juin 2017.

Admis.e : désignation qui permet d'identifier l'étudiant.e qui a validé son semestre et son année universitaire.

Ajourné.e : quand la moyenne au semestre est inférieure à 10/20.

CM : cours magistral. Modèle d'enseignement dans lequel des contenus théoriques sont présentés par le professeur à une classe et qui exige peu d'interaction de la part des étudiant.es.

Compétence : la compétence est « un savoir-agir complexe prenant appui sur la mobilisation et la combinaison d'une variété de ressources internes et externes à l'intérieur d'une famille de situations » (source : Tardif, 2006).

Coéf. : coefficient. Règle qui permet de pondérer les différentes évaluations dans une matière en fonction de sa durée et de sa difficulté.

Défaillant.e : mention apposée sur le relevé de notes de l'étudiant.e indiquant l'absence de ce dernier/cette dernière à un contrôle continu ou à une épreuve terminale. Cette absence interdit la validation du diplôme pour la session concernée.

ECTS : système européen de transfert et d'accumulation de crédits. Système de points mis en place par l'Union Européenne dans le cadre du processus de Bologne qui permet de quantifier le volume d'apprentissage de chaque discipline et de faciliter la reconnaissance et l'harmonisation des cycles d'études.

ECUE : élément constitutif d'une unité d'enseignement. Il s'agit d'une matière composant une unité d'enseignements capitalisables.

Rattrapage (session 2) : période d'évaluation concernant les étudiant.es qui n'ont pas validé leur semestre lors de la première session et qui peuvent, à cette occasion, repasser certaines matières.

TD : cours de travaux dirigés. Type d'enseignement (théorico-pratique) qui permet l'interaction entre un groupe d'étudiant.es et l'enseignant.e.

TP : cours de travaux pratiques. Type d'enseignement fondé sur l'apprentissage pratique qui sert, dans les disciplines scientifiques notamment, à illustrer et à mettre en pratique par l'observation, la mesure ou la réalisation d'expériences, les notions théoriques acquises.

UE : unité d'enseignement. Ensemble d'éléments pédagogiques pouvant regrouper plusieurs matières et ayant une valeur définie en crédits européens.